

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2019-09/47C

**Objet : MOTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ROUSSILLON CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DU SERVICE DE LA TRESORERIE D'ELNE ET POUR SON MAINTIEN AVEC LE PLEIN EXERCICE DE SES MISSIONS.**

L'an deux mille dix-neuf, le 18 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, salle Escaro à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

|   |    |               |                     |    |
|---|----|---------------|---------------------|----|
| <b>Nombre de membres afférents au Conseil :</b> | 37 | <b>Vote :</b> | <b>Pour :</b>       | 26 |
| <b>En exercice :</b>                            | 35 |               | <b>Contre :</b>     | -  |
| <b>Présents :</b>                               | 23 |               | <b>Abstention :</b> | -  |

**Présents :** Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Josette BOTELLA, Francine CABALLE, Jean CONTE, Thierry DEL POSO, Marie-Claude DUCASSY-PADROS, Marie-Renée ESCARO, Jacques FIGUERAS, Pascale GUICHARD, Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Thérèse NEGRE, Michel PALAU, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Thérèse BADOSA, donne procuration à Pierre ROGE  
Claudette DELORY donne procuration à Josette BOTELLA  
Jean-Louis TORRES donne procuration à Marcel AMOUROUX

**Absents excusés :** Georges BRETONES, Stéphane CALVO, Marie-Reine GILLES-BOSCHER, Nolenn GUIGUEN, Claudette GUIRAUD, Catherine JOURDA, Thierry LOPEZ, Jean ROMEO, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 11 septembre 2019

Le Président fait part au conseil communautaire de la décision unilatérale et brutale de la Direction Générale des Finances Publiques représentée par le DDFIP du département des Pyrénées Orientales, concernant le projet de fermeture du service de la Trésorerie d'Elne dans le cadre de la démarche de transformation du réseau DGFIP à l'horizon 2022-2023 dans le département des Pyrénées Orientales.

Il propose de voter une motion contre cette décision afin de demander le maintien du service de la Trésorerie d'Elne avec le plein exercice de ses missions.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire s'oppose à la fermeture du service de la Trésorerie d'Elne et demande instamment par la présente de ne pas mettre à exécution cette décision de fermeture qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural.

Considérant que la décision unilatérale de fermer le service de la Trésorerie d'Elne engendrerait un préjudice considérable pour la collectivité et pour ses habitants,

Considérant les difficultés d'accès des habitants de la commune aux réseaux internet à haut débit, et considérant les déplacements routiers induits (en totale contradiction avec les principes d'un développement durable) par la fermeture du service de la Trésorerie d'Elne c'est-à-dire la fermeture d'un réel service public et son accueil de proximité,

Considérant que la solution inacceptable de remplacement proposée, à savoir un accueil de proximité ponctuel, en réalité un service d'accueil très allégé, non permanent et non garanti dans la durée,

Considérant que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être impérativement préservé mais, de surcroît, être renforcé en moyens humains et matériels.

Considérant que le maintien du service de la Trésorerie d'Elne constitue un enjeu primordial pour le service public et, dans un contexte de crise économique profonde et durable, un enjeu indispensable pour le soutien aux économies locales et à la cohésion sociale, le Conseil Communautaire marque son opposition à la fermeture du service de la Trésorerie d'Elne

Considérant que la Communauté de Communes ne peut pas être vidée de tous ses services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux, garants de la bonne tenue des comptes publics, et facilement accessibles aux usagers,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers et que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que la perte de ces services concourt à la désertification des communes rurales, comme cela fut fortement exprimé dans le Grand Débat National, et que l'État ne respecte pas ses engagements en matière de maintien des services publics en milieu rural,

Considérant que la proximité et le contact physique sont indispensables pour recevoir le public et conseiller la collectivité,

Le conseil de la Communauté de Communes Sud Roussillon réitère sa ferme et nette opposition à la fermeture du service de la Trésorerie d'Elne et exige son maintien avec l'exercice plein et entier de ses missions et des agents de la DGFIP ayant l'expertise de la matière.

**EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **APPORTE** son soutien au service de la Trésorerie d'Elne;

↳ **DEMANDE** son maintien avec l'exercice plein et entier de ses missions et des agents de la DGFIP ayant l'expertise de la matière

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20190918-2019-09-47C-DE  
Date de télétransmission : 25/09/2019  
Date de réception préfecture : 25/09/2019

